

Réf: Dossier 459411

Avis de constitution

SOCIETE « ORACLE IMMOBILIER » en abrégé « OI »

Siège Abidjan, BINGERVILLE, CITE Kobatim; lot 67-68, ILOT 08, Lot 67-68, Ilot 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORACLE IMMOBILIER » en abrégé

« OI »

Objet : PROMOTION IMMOBILIÈRE ,
AMÉNAGEMENT FONCIER ,
GESTION IMMOBILIÈRE. .Et pour la réalisation de
l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, BINGERVILLE, CITE Kobatim; lot 67-68, ILOT 08, Lot 67-68, Ilot 08

Dirigeant(s) M N'GBADJO ANOMAN SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12838 du 08/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76330/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

